

Commune de COLEMBERT

Contrat de location de la salle polyvalente

Le loueur :

Mairie de COLEMBERT
1, route d'Alembon
62142 COLEMBERT

Tél : 03.21.33.30.88

Secrétaire : Amélie BOURBIAUX

Heures d'ouverture de la mairie :

le mardi de 14h00 à 17h30

le mercredi de 9h00 à 12h00

le vendredi de 16h00 à 18h30

Le locataire :

Mail:

déclare avoir pris connaissance des charges et des conditions du règlement annexées à ce contrat et en accepte les termes.

Il réserve :

- La grande salle avec chaises et tables
- la petite salle avec chaises et tables
- les installations de cuisine
- la totalité des installations avec chaises et tables

Barrer la ou l(es) mention(s) inutile(s)

Période de location :

du		à 17 heures
au		à 7 heures
	semaine	

Montant de la location :

--

La location n'est effective qu'à réception d'un chèque d'acompte d'un montant de 25 % du total établi à l'ordre du Trésor Public.

Si la manifestation prévue n'a pas lieu, l'acompte ne sera pas remboursé, sauf si la salle est relouée.

Montant de l'acompte :

Le solde

€ est à verser à la fin de la location, lors de la remise des clés par le locataire, par chèque à l'ordre du Trésor Public, à remettre à Madame DERTHE.

Objet de la location :

Nombre approximatif de personnes présentes :

Assurance :

L'utilisateur s'engage à remettre une attestation d'assurance en responsabilité civile au plus tard la semaine précédant la manifestation.

Ménage :

Le ménage est à la charge de l'utilisateur.

Les défaillances constatées seront facturées au responsable de la location sur la base de 25€ l'heure.

Une caution de 250€ sera versée à la remise des clefs.

Vaisselle :

La réservation de la vaisselle devra être effectuée au plus tard le lundi de la semaine de la location.

Ci-joint la liste du matériel mis à disposition et les conditions: Madame DERTHE:03.21.83.53.27

ou par mail nathalie.derthe@gmail.com

Les torchons et sacs poubelles seront fournis par le locataire.

Le locataire s'engage à respecter les protocoles et les règlements en vigueur.

Etabli en trois exemplaires pour chacune des parties.

Fait à Colembert, le

Le Maire,

Le locataire

Parrainage :

Nom, adresse, téléphone et signature